

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR MERCREDI 11 MARS 2026 EN VISIO

Présents : Jean-Claude Anglard, Sylvie Anglard, Aurélien Berenguer, Gaëlle Berenguer, Carole Bourgit, Élodie Chauvin, Céline Duray, Nicolas Houël, Alice Laplaza, Romain Pascale, Cathy Pontonnier, Bertrand Rabilloud, Mélissa Lebas, Sylvain Baud, Blandine Durand, Vincent Guelle, , Yaël Goutelle, Aude Gourbal, Lilian Lavergne.

Invités présents : Olivier Bizeul, Directeur Général ; Karine Reyes, présidente du CD 26/07 ; Éric Gallin Martel (CTS et coordinateur ETR), Claude Beyssen, président du CD 15/63, Bernadette Contreras présidente du CD 38, Olivier Mathelin (président du CD 69)

Excusés : Jonathan Trosseille, Logan Stefaniak Juliette Rechiniac.

Absents : Marjorie Laffage, Lionel Pasqualin, Enguerran Neveu, Cyrius Pourhadi (président du CD 43), Sylvie Segura (présidente du CD 01), Lucie Borgeot (trésorière du CD 74), Didier Beaud président du CD 03

Durée : 21h30 à 23h00

- Licences et affiliations
- Rendez- vous du CAURAG (intervenants...)
- Labellisation (dépôts de dossier, budget alloué...)
- Point financier
- Formations
- Actions techniques et point sur les compétitions
- Infos diverses (Réfèrent Paragym, 4 moteurs ...)
- Assemblée Générale du 12/03/2026
- Questions diverses

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

1. LICENCES ET AFFILIATIONS

Présentation par Olivier.

À ce jour, la région compte 38 611 licences. Aucune évolution significative n'a été observée depuis le dernier comité, ce qui reste cohérent à cette période de la saison.

Au niveau national, une légère baisse du nombre de licences a été constatée. Les régions ont donc été sollicitées afin d'analyser cette situation. Une étude est actuellement menée, à la fois par département et par club, pour identifier les causes possibles : perte d'adhérents ou choix de certains clubs de ne pas licencier l'ensemble de leurs pratiquants.

Olivier et Éric travaillent sur ce sujet et prévoient une réunion avec les agents de développement afin d'analyser plus finement les situations départementales.

Selon les projections actuelles, la région devrait atteindre un niveau proche de celui de la saison précédente, sans toutefois dépasser les 40 000 licences.

Un point de vigilance est également soulevé concernant le décalage entre l'arrivée des adhérents dans les clubs et leur prise de licence effective.

Enfin, la fédération demande aux régions de fournir une projection de fin de saison. Une réunion avec les agents de développement est prévue dans ce cadre, et le sujet sera également abordé lors de la commission territoriale du 12 mars.

2. RENDEZ-VOUS DU CAURAG

Les rendez-vous du CAURAG connaissent actuellement une baisse de participation, liée notamment à un manque de thématiques identifiées et d'intervenants.

Une réflexion est en cours afin de faire évoluer le format. Deux orientations principales sont envisagées :

- financer l'intervention d'experts, par exemple des juristes, avec un coût d'environ 250 € par intervention ;
- privilégier des temps d'échanges entre clubs, centrés sur le partage de bonnes pratiques.

Il est constaté que les thématiques liées à la gestion du personnel et à la réglementation suscitent généralement un intérêt plus important.

Plusieurs pistes d'évolution sont à l'étude :

- organiser des sessions sur inscription, avec des thématiques ciblées ;
- transformer certaines interventions en véritables formations à destination des dirigeants ;
- maintenir ponctuellement des temps d'échanges informels, sans inscription, ouvert à tous.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

Il est proposé de maintenir un ou deux rendez-vous d'échanges CAURAG, tout en développant en parallèle des formations spécifiques, qui seraient communiquées aux clubs ainsi que sur les réseaux.

Une autre piste consiste à organiser des temps d'échanges dédiés à l'organisation des compétitions et aux aides mobilisables.

Le format basé sur des questions directement remontées par les clubs pourrait également être expérimenté.

Enfin, une enveloppe budgétaire sera prévue afin de soutenir la formation des bénévoles.

3. LABELLISATION

Le dispositif Qualiclub arrive à son terme. Cela constitue une opportunité pour valoriser les clubs engagés dans cette démarche au cours des deux dernières saisons.

La commission labellisation propose les aides suivantes :

- Label Or : crédit formation de 800 € et 20 % de réduction sur les engagements en compétition pendant un an.
- Label Argent : crédit formation de 1000 €
- Label Bronze : crédit formation de 500 €
- Label Baby Gym : bon d'achat de 1000 € chez Gymnova

Si tous les clubs qui ont candidaté obtiennent les labels demandés, le budget total serait de 19 600 €.

Cette dépense peut être financée par l'enveloppe initialement prévue pour le contrat informatique de 25 000 €, désormais arrêté.

Il est ensuite proposé de valider la proposition de valorisation présentée par la commission labellisation dans le cadre de la démarche Qualiclub. Aucune opposition ni abstention n'étant exprimée, la proposition est adoptée à l'unanimité (une personne a souhaité se déporter du vote).

Concernant les dossiers :

- 20 clubs étaient initialement engagés dans la démarche ;
- Plusieurs ont abandonné en raison de délais contraints.

La commission régionale a transmis 8 dossiers à la fédération :

- 3 labels Or ;
- 3 labels Argent ;
- 2 labels Baby Gym.

Les dossiers sont jugés bien construits.

La commission nationale se tiendra le 22 mars, suivie du bureau directeur fédéral le 11 avril.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

Joël Lebas souhaite intégrer la commission labellisation. Ancien président du club de Thoiry, impliqué de longue date dans différents comités, il a également exercé une carrière professionnelle dans le domaine de la qualité.

Sa candidature est soumise au vote. Aucune opposition ni abstention n'étant exprimée, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Enfin, une réflexion sera menée sur l'évolution du dispositif pour les prochaines saisons.

4. POINT FINANCIER

Le comité est actuellement dans l'attente du rapport de l'expert-comptable, mais les premiers éléments indiquent un bilan positif.

La situation financière permet d'envisager de nouveaux investissements, tout en conservant une approche prudente.

Investissements réalisés ou en cours :

- acquisition d'une troisième remorque, désormais propriété du comité ;
- flocage des remorques afin d'améliorer leur identification (coût estimé à environ 2 000 €).

Concernant la GAM, un budget a été voté pour l'achat de matériel. Des équipements Gymnova, habituellement vendus autour de 300 €, sont proposés aux clubs au tarif de 100 €, grâce à un accord direct avec le fournisseur.

Des investissements ont également été engagés en communication ainsi qu'en matériel sportif.

En trampoline, une réflexion est en cours autour de l'acquisition d'une machine de mesure du temps de vol.

Enfin, une présentation financière détaillée sera réalisée lors de l'Assemblée Générale.

5. FORMATIONS

L'activité formation est actuellement plus calme car le principal cycle de formation est terminé.

Les actions en cours comprennent notamment les formations « gestes qui sauvent », avec une prochaine session dans le Puy-de-Dôme.

Les présidents de comités départementaux sont invités à faire remonter les besoins à Émilie David.

Il est rappelé que de nombreux juges n'ont pas encore transmis leur diplôme actualisé.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

Concernant les formations professionnelles, la région a candidaté pour trois CQP :

- acrobatique
- petite enfance
- G.R.

Si nous avons l'attribution, ces formations seraient désormais organisées uniquement sur le territoire.

Les mentions non attribuées cette année seront redemandées l'année prochaine afin d'éviter des délais d'attente trop longs pour les candidats.

Des formations professionnelles continues sont également en préparation en GAM et GAF.

Une action collective permettra de prendre en charge une partie des coûts pour les structures employeuses.

Une nouvelle demande sera déposée en mai pour une formation PPF organisée par Éric.

6. ACTIONS TECHNIQUES ET COMPETITIONS

Les actions DRA en GAM, GAF, GR et trampoline se sont déroulées en février avec un suivi des gymnastes.

En GAM et GAF, un suivi à N+1 permet d'assurer la continuité des actions.

La campagne Gym Éval est ouverte jusqu'au 8 avril.

La campagne des clubs formateurs a également débuté.

Concernant les compétitions :

- cinq compétitions ont eu lieu le week-end dernier ;
- six autres sont prévues la semaine suivante.

Un problème récurrent concerne les forfaits de dernière minute non signalés, ce qui complique l'organisation des plannings.

Les responsables techniques ont été alertés afin d'ouvrir une réflexion sur l'évolution du système compétitif.

Concernant les juges mineurs, la fédération rappelle qu'un responsable doit obligatoirement être présent sur place et que les coordonnées du responsable légal doivent être connues.

La responsabilité pourrait être induite sur le responsable des juges.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

7. INFORMATIONS DIVERSES

Paragym

Nous proposons que Aude devienne référente Paragym pour la région.

Une réunion nationale est prévue le 12 mars afin de travailler sur la mise en place d'un circuit compétitif.

Les 4 moteurs

La situation est actuellement incertaine.

L'Allemagne ne pourra pas accueillir l'événement pour des raisons financières. La Belgique et la Catalogne rencontrent également des difficultés.

Une réflexion sera menée avant la fin de la saison afin d'envisager une organisation pour la saison prochaine ou la création d'un autre tournoi international.

8. PROJET TEAMGYM

Un projet de création d'une équipe régionale TeamGym est présenté par la commission TeamGym.

La discipline ne dispose actuellement ni de stage régional ni de DRA.

L'objectif serait de mutualiser les compétences à l'échelle régionale et de créer une dynamique collective.

Les échanges montrent un avis globalement favorable.

Le projet prévoit notamment :

- une équipe régionale ;
- des regroupements techniques ;
- des participations à des compétitions de référence.

Un stage est envisagé pendant les vacances d'avril.

Le projet est validé à l'unanimité, avec ajustement possible du budget.

Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

9. ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale se tiendra le 12 avril à Montrond-les-Bains.

La location de la salle s'élève à 300 € et comprend un amphithéâtre ainsi que deux salles annexes.

Le programme envisagé comprend :

- une formation RH sur la convention collective de 9h30 à 10h30 ;
- l'Assemblée Générale ;
- la mise à l'honneur de Jacques comme membre d'honneur.

Les équipes RERJ GAM et GAF seront également mises à l'honneur.

Plusieurs idées de récompense sont évoquées.

Après l'Assemblée Générale auront lieu la commission territoriale, la réunion technique pour établir le calendrier et le comité directeur.

Un appel à candidatures pour l'organisation des compétitions sera lancé mi-avril.

Un webinaire sera organisé pour accompagner les clubs dans leur candidature.

10. COMMUNICATION

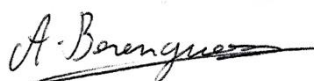
Un projet de captation vidéo sera mis en place lors de la compétition de Montluçon en trampoline, tumbling et GAC.

Un partenariat avec la société Bleu Nuit permettra de bénéficier de tarifs avantageux, notamment avec la location d'un écran. Le projet prévoit une captation vidéo et un streaming en direct.

Un test de speaker sur Seyssinet sera également réalisé.

L'objectif est également d'acquérir un écran mobile afin de renforcer l'autonomie du comité lors des événements.

Aurélien BERENGUER
Président



Alice LAPLAZA
Secrétaire



Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & adresse postale : Maison régionale des sports - 68, avenue Tony Garnier - CS 21001 - 69304 LYON cedex 07

+33 (0) 4 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr